ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE ROUVROY

Règlement d'ordre intérieur

2026-2027

Lieux d'accueil et personnel encadrant

- **Dampicourt** (Cité Soucou 31), 0472/043819 (Sabrina Marniquet)
- **Harnoncourt** (Rue Centrale 10), 0472/130651 (Mélodie Loiseau et Sylvie François)
- **Lamorteau** (Rue des Pâquis 2A), 0472/043822 (Nancy Suinen, Jennifer Fasolo, Bérangère Bourcy et Aline Dubois)
 (Implantation de la Petite Fourmi pour l'accueil des maternelles jusque 17h en fin de journée, sauf le mercredi)

Horaires :

- lun./mar./jeu. /ven. de 7h30 à 8h10 et de 15h55 à 18h00.
- Mercredi : 7h30 à 8h10 et 12h15 à 18h00 (accueil centralisé à Lamorteau).
- **Sur inscription** : accueil dès 7h00 et jusqu'à 18h30.

Inscriptions

- **Le dossier d'inscription** est complété via le portail parent de l'application **AppSchool** qui enregistre aussi les présences de l'enfant à l'accueil.
- **Son contenu** :
 - ✓ Coordonnées complètes de l'enfant et des responsables légaux
 - ✓ Renseignements médicaux
 - ✓ Personnes autorisées à reprendre l'enfant.
 - ✓ Autorisations (droit à l'image, transports)
 - ✓ Le règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire.

Inscriptions particulières

- Une fiche d'inscription hebdomadaire est obligatoire pour l'accueil entre **7h00 et 7h30**, entre **18h00 et 18h30**.
- Elle est à remettre aux accueillantes au plus tard le **jeudi** de la semaine précédente.
- L'inscription mensuelle aux **activités récréatives du mercredi après-midi** se fait auprès des accueillantes.
- Toute **absence** doit être signalée au plus tard la veille à 19h00.

Tarifs

- **0,70 €** par demi-heure entamée.
- **6 €** par demi-journée lors des journées pédagogiques.
- **Les frais d'accueil** déduits automatiquement du crédit disponible

- **Attestation fiscale** téléchargeable via l'application APSchool.
- Consultation des **présences** facturées via L'application APSchool
- Sanction financière **après 18h30** : **5 €** par quart d'heure entamé.
- Sanction financière **avant 7h30** et **après 18h00** sans inscription : **5€**

Santé

- Signaler toute allergie, traitement ou information médicale importante et les mettre à jour sur le portail.
- Prescription médicale obligatoire pour l'administration de tout médicament.
- Contact avec les parents et au besoin les services de secours en cas d'urgence

Responsabilité

- En cas de présence simultanée d'un parent et d'un membre de l'équipe d'accueil dans le local d'accueil, la responsabilité de l'enfant est déterminée par l'enregistrement de présence effectué dans l'application (scan du badge de l'enfant).
- L'enfant est réputé confié au service dès l'enregistrement de son arrivée et réputé remis à son parent ou à la personne autorisée dès l'enregistrement de son départ, sauf si les circonstances démontrent manifestement le contraire.

Engagements des parents

- Respecter les **horaires d'accueil** et prévenir en cas de **retard**.
- Eviter de s'attarder sur le lieu d'accueil après le moment d'échange avec l'accueillante afin de ne pas mobiliser l'attention de celle-ci au détriment de la surveillance des autres enfants.
- Communiquer toute modification utile (adresse, santé, personnes autorisées) via l'application et en avertir les accueillantes.
- Prévoir une **collation** saine et des **vêtements** de rechange et des **couches** si nécessaire.
- Respecter le personnel d'accueil et signer la fiche hebdomadaire de présence.

Engagements des enfants

- Respecter les personnes, le matériel et la charte de vie à l'accueil.
- Les GSM, tablettes, consoles et objets dangereux sont interdits.

Contacts utiles

- Coordinatrice ATL : 0472/03.46.35 catl@rouvroy.be (Sandrine Chalon)
- Direction écoles communales 063/58.11.43 annececile.close@ecrouvroy.be
- Direction école libre 063/57.13.55 emiliearnould@ecolelibrelamorteau.be
- Service comptabilité/finances 063/58.86.63 armelle.steenhout@rouvroy.be
- Echevin ATL : 0494/91.41.53 jerome.petit@rouvroy.be
- Direction générale administration communale : 063/58.86.67 edith.goblet@rouvroy.be